

Appel à projet pour l'exposition "Eh bien, dansez maintenant !"

Dates

Exposition : du jeudi 5 décembre au dimanche 8 décembre 2024

Vernissage : jeudi 5 décembre de 18h à 22h

Dépôt des œuvres : sera fixé plus tard

Lieu

Espace Commynes, 17 rue Commynes, 75003 - Paris

Participation

65 € avec cotisation 2024 à jour (55 €).

Chèques à l'ordre de Artistes à la Bastille ou virement : Artistes à la bastille - IBAN : FR76 1751 5900 0008 6006 1957 835 - BIC : CEPA FRPP 751

Sont invités à exposer

Les membres de l'association à jour de leur cotisation 2024 qui répondront à cet appel à projet et qui respecteront le thème retenu et les contraintes de format indiquées.

Sculptures, photographies, vidéos, peintures, dessins, collages, installations, toutes les disciplines sont acceptées.

Le propos

- Eh bien, dansez maintenant !

La fourmi de La Fontaine a beau jeu d'inciter la cigale au plaisir, elle qui n'a pour valeurs suprêmes que le travail, la prudence, l'épargne, bref un monde bien rétréci. Car la danse est liberté, rencontre, partage !

La danse est un art, et comme tel, ne peut être que subversif ! Il prend au corps, embarque la tête...

Renversons les habitudes, les préjugés, bouleversons les frontières et rejoignons donc le mouvement !

Informations pratiques :

Nous prévoyons une soixantaine d'artistes, chacun pouvant disposer d'environ **1,80 m linéaires** : petits et grands formats sont donc possibles. Quelques formats plus grands et installations hors normes sont aussi les bienvenus, après concertation avec le C A. Dans tous les cas l'accrochage doit être prévu et cohérent : il est impossible de clouer ou de coller sur les murs de la galerie. Des cimaises sont mises à disposition. Il existe cependant quelques possibilités d'accrochage avec clous sur les cloisons en bois mais c'est à voir là encore avec le CA.

Pour les sculptures, il est souhaitable que les artistes apportent leur socles, blancs si possible.

A priori nous n'envisageons pas d'exposition au sous-sol, mais les propositions d'occupation originales sont les bienvenues, collectives par exemple.

Votre réponse, sur papier doit être envoyée ou déposée, **avant le vendredi 27 septembre 2024**

à Artistes à la Bastille, Boîte courrier n° 10,
Maison de la vie associative et citoyenne
8 rue du Général Renault, 75011 - Paris.

Votre envoi sous enveloppe comportera :

- **Le bulletin d'inscription** ci-joint dûment rempli, indiquant votre nom, le titre, le format ou les dimensions de chaque œuvre, ainsi que la technique et l'année de création.
- **Votre règlement** aux frais d'exposition (65 €) auxquels s'ajoute la cotisation 2024 (55 €) si vous ne l'avez pas déjà réglée en début d'année.
- **Votre proposition**, projet ou réalisation, la plus détaillée possible, avec des photos de bonne qualité ou un schéma lisible nous permettant de porter un jugement sur le rendu de l'œuvre, accompagnée d'un court texte pour expliquer l'intention générale et le rapport au thème.

Si c'est un projet, le croquis doit être clair, précis, détaillé en termes d'intention, de technique, de taille et d'accrochage, accompagné de photos de références ou de début de réalisation.

Si c'est une œuvre existante, elle doit être datée et correctement restituée.

NB : Comme il a été déjà signalé lors de notre assemblée générale, pour réaliser la scénographie d'une exposition, en particulier à Commines, nous devons disposer d'informations précises, la taille des

œuvres bien sûr, mais aussi les dispositifs de présentation ainsi que le rapport au thème par exemple. Pour confirmer notre accord initial, nous demanderons donc pour certaines propositions de fournir, une quinzaine de jours au plus tard avant l'exposition, les photos des œuvres réalisées.

Et nous nous réservons le droit de refuser une œuvre dont les caractéristiques ne correspondraient pas à ces photos.

Votre envoi sera **accompagné d'un mail** (pas la peine d'y joindre votre proposition), juste pour annoncer votre candidature à artistesalabastille@gmail.com : nous avons eu quelques soucis avec des courriers sur papier égarés...

Notre réponse : le 5 octobre 2024 au plus tard.